



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 25 novembre 2024

Etaient présents : Denis MADELINE Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Séverine NICOLAS, Jean-Marc CHANDEBOIS, Jean Yves MORAUX, Marie-Laure BLIN, Virginie LEGENDRE, Eric CERDAN

Etaient absents :

Sandrine TESSIER	a donné pouvoir à	Denis MADELINE
Roseline BAILLARD	« «	Philippe BLUTEL
Aurélie MORISEAU		Marie-Laure BLIN

Sandrine LAFORÊT est proposée comme secrétaire de séance

Nomination VOTÉE à l'unanimité.

1. Compte rendu de la réunion du 16 octobre 2024

- | | | |
|---|--|--|
| 1 | Fête de la terre 2024 | Statues à placer et plaquettes à faire |
| 2 | stationnement et circulation de taxi. | Places Raymond assistance & Mariette en demande |
| 3 | Entretien de l'église | Sacristine informée budget de 500 € de nettoyage ETS |
| 4 | Tarif salle des fêtes | Tarifs mis à jour |
| 5 | Locataire logement communal | Procédure d'expulsion lancée |
| 6 | Investissements 2025 | Projet d'agrès repoussés |
| 7 | Boite à livre | Validé par le conseil |
| 8 | Régularisation d'échanges de terrains. | En cours |

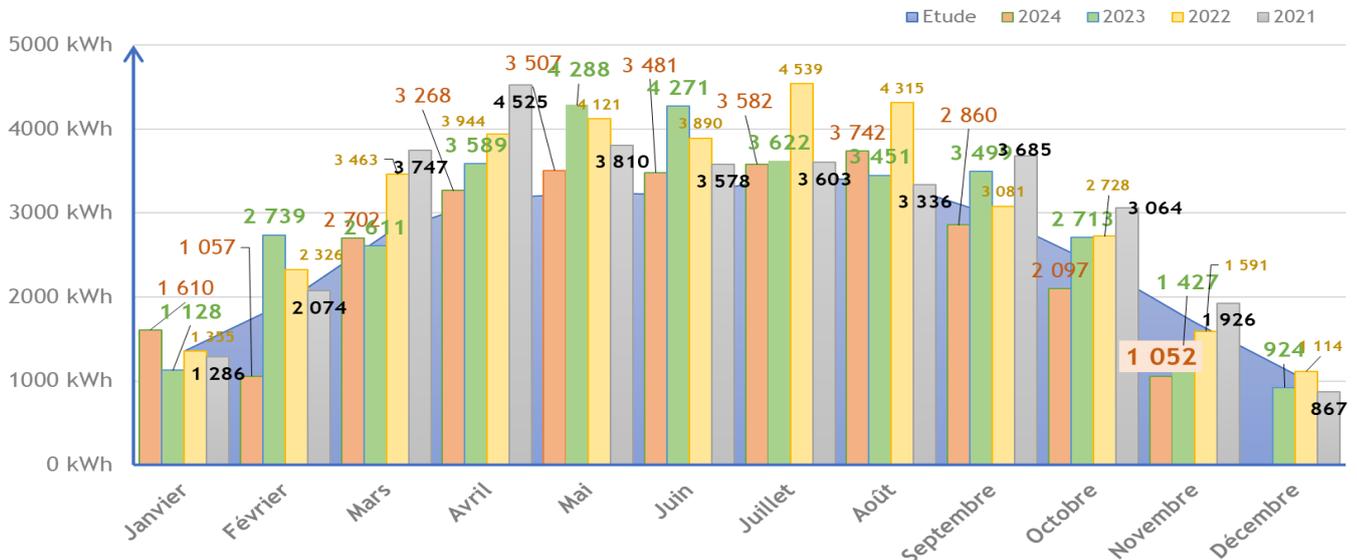
2. Faits Marquants

Etat civil	<ul style="list-style-type: none">• Naissance• Mariages• Décès Gerard MARQUET (75 ans) Chemin de MONTCOLIN 27 octobre 2024
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• Permis de construire• Déclarations de travaux
Divers	Démarrage distributeur pizzas Tempête Caetano Permis de construire NORMASOL Messe samedi 7 décembre 18h30 annulée

3. Production photovoltaïque



**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
04 décembre 2024**



		Contrat	2021	2022	2023	2024
Production	kWh	30 648	35 501	36 467	34 261	28 958
Prix Vente	€/kWh		0,12055 €	0,12055 €	0,12161 €	0,12506 €
Revenus		3 699 €	4 280 €	4 396 €	4 167 €	3 622 €

4. Incivisme aire de collectes déchets ménagers

Nom	Commune	Date	Aire	Remarques
Aurélien DAGONEAU	St Hilaire	21/10/24	Le Châtel	
Christiane CODEFROY	St Hilaire	05/11/24	St Sulpice	
Mélanie GEORGET	St Hilaire	06/11/24	Le Bourg	

(Identité visible en conseil)

Au 4 décembre, 13 procédures ont été lancées, 6 ont été payées. La trésorerie suit les dossiers, les relances sont faites régulièrement et les poursuites auront lieu jusqu'au paiement.

5. Décisions modificatives budgétaires

Monsieur le Maire informe le conseil que des ajustements doivent être faits sur les sommes affectés aux budgets « Frais financiers (66) », « Autres charges de gestion courante (65) » et « Atténuation de produits (14) » pour la prise en compte de :

- Les frais financiers liés à la ligne de trésorerie 600 €
- La subvention accordée aux Jeunes Agriculteurs 2000 €
- Le reversement d'une fraction de la TVA, CVAE à l'état 250 €

Monsieur le Maire propose les modifications suivantes :

**FUNCTIONNEMENT
(Dépenses)**



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 décembre 2024

Budget	Budget primitif	modification	Nouveau budget
615232 – Entretien & réparations réseaux	25 000 €	- 5 000 €	20 000 €
6615 – Intérêts des comptes courants	0 €	+ 1000 €	1 000 €
65748 – Subventions de fonctionnement aux associations	0 €	+ 3 000 €	3 000 €
73952 – Reversement fraction TVA, CVAE	0 €	+ 1 000 €	1 000 €

Le conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

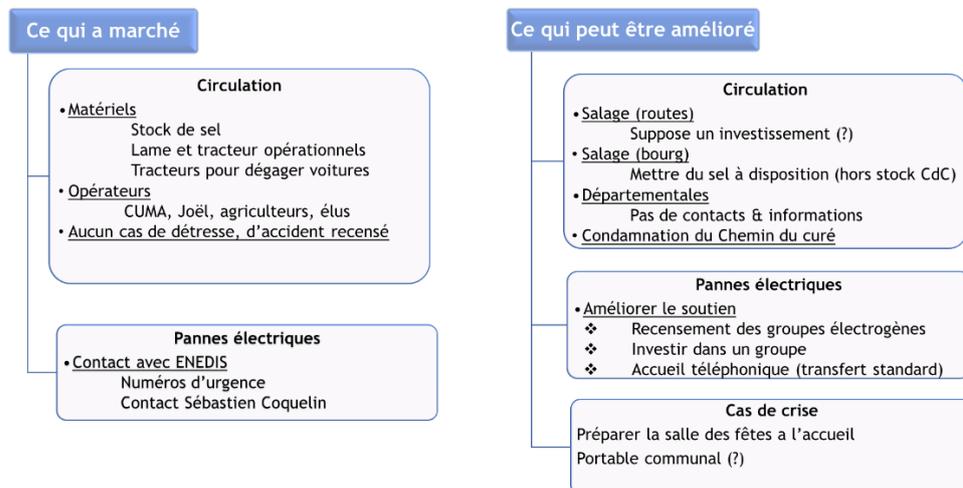
- **DECIDE** d'accepter les décisions modificatives budgétaires telles que décrites ci-dessus
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de modifier les documents nécessaires en conséquence.

6. Tempête Caetano

« Les seuls trains qui ont de l'intérêt sont ceux qui n'arrivent pas à l'heure ».

À la suite de la tempête qui a sévi sur la région Normandie du 21 au 24 novembre le conseil a souhaité échanger sur les conséquences sur notre commune, les points où nous avons été efficace et surtout sur les axes d'améliorations pour l'avenir.

Le débriefing est résumé dans le tableau ci-dessous



Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** en cas d'épisodes neigeux et pour la circulation
 - o De ne pas investir dans un système de salage des routes (onéreux ; peu justifié)
 - o De laisser aux points sensibles (cotes, carrefour du bourg) des sacs de sel à disposition.
 - o D'interdire la circulation sur le chemin du curé
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de voir avec les autorités départementales comment avoir une meilleure coordination sur les interventions sur les routes départementales qui traversent la commune
- **DECIDE** en cas d'épisode neigeux et pour parer aux coupures électriques :



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 décembre 2024

- De lancer auprès des administrés un recensement des propriétaires de groupes électrogènes pour pouvoir répondre aux besoins (alimentation de congélateur ...) en cas d'urgence isolées. Bien entendu, il ne s'agit pas de réquisitions mais de volontariat
 - En fonction de la réponse à l'appel ci-dessus à l'achat d'un groupe électrogène.
- **DECIDE** en cas de crise
- De préparer un plan d'accueil à salle des associations (salle des fêtes) et à partir de l'achat du groupe électrogène assurer un minimum de chauffage et éclairage.

7. Création zone Natura 2000 de la vallée de la haute Sarthe

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu en Mairie un représentant du parc Normandie-Maine. Le parc souhaite protéger le cours d'eau de la Sarthe et pour cela a le projet de placer en zone Natura 2000 les pâtures longeant l'Hoëne.

Les propriétaires de ces parcelles bénéficieraient de soutiens financiers en échange de contraintes d'exploitations

Mr le Maire présentent le plan suivant



Les représentants du Parc contacteront pour des réunions de concertations les propriétaires et exploitants et la commune

8. Logements communaux.

La commune est propriétaire de 6 logements. Sur ces 6, 3 pose actuellement des problèmes :

- *1 impasse Marsat*
Le locataire a donné son congés. Le logement classé énergétiquement G ne peut être reloué sans travaux préalable. Se pose la question de la rentabilité de ces travaux.
Marie Laure BLIN souligne la date du rapport d'audit 2015 et informe le conseil que les nouveaux rapports contiennent des prescriptions de travaux
- *14 place de la Mairie*
Le locataire est en procédure d'expulsion pour arrêt de paiement des loyers ou du reste a charge. Une première facture d'Huissiers nous est parvenue pour un peu plus de 300 €
- *1 place Ronel*
La locataire se plaint d'humidité liée à des infiltrations d'eau. Guillaume CHANTEPIE propose de contacter un couvreur pour remanier la toiture.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 décembre 2024

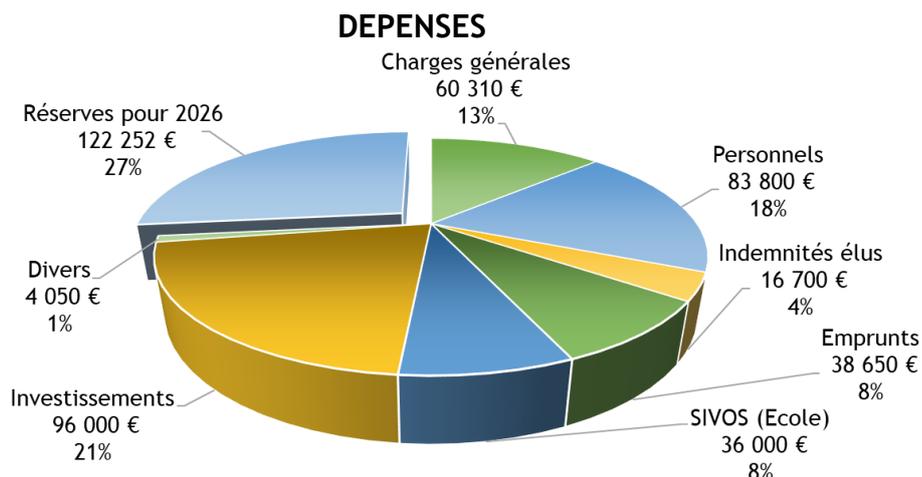
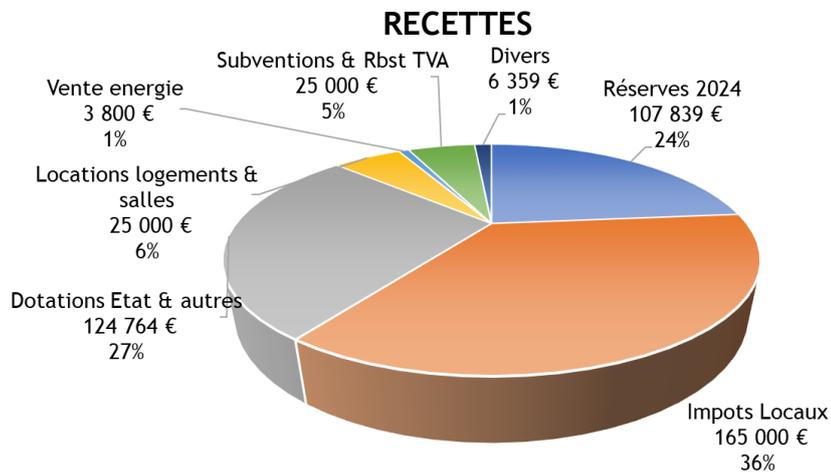
- **2 place Ronel (ex-Salle des associations)**
La commune a le projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles. Ce projet mené par les assistantes suppose différents accords (CAF, préfecture ...) auquel succédera des demandes de travaux et subventions.
Dans l'attente, nous avons reçu la demande d'utilisation de la salle pour en faire un atelier de tissage. Béatrice avait déjà exercé quelques mois cette activité dans la salle de réception à la même adresse.

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de continuer à exercer une activité de locations de logements considérant pour des raisons sociales qu'il est important d'avoir ce type de possibilités
- **DECIDE**
 - o De lancer un audit énergétique (Marie Laure BLIN° pour le logement 1 impasse Marsat. Une décision sur le devenir du logement sera prise en fonction du résultat.
 - o De lancer les devis (Guillaume CHANTEPIE) pour les réparations de toiture du 1 place Ronel
- **DECIDE** de louer la salle des associations place Ronel a Mme Béatrice BLANCK à titre précaire et dans l'état actuel.
 - o En contrepartie Mme BLANCK s'engage à :
 - Payer un loyer de 70 €/mois hors chauffage
 - Payer le chauffage (base relevé de compteur et facture ciomune)
 - Assurer le local pour tous les dommages liés a son activité.

9. Budget 2025

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de budget 2025 permettant de confirmer le programme d'investissement 2025





COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
04 décembre 2024

Les investissements prévus sont :

Projet	Budget
Locations logiciels Berger Levrault	3 500 €
Etude Architriad	22 000 €
Enfouissement réseaux Ligni	23 000 €
Aménagement containers aires de tri	5 000 €
Signalétique croisements & sans issues	5 000 €
Caméras aires de déchets	20 000 €
Mobiliers salle des fêtes	17 500 €

Ce budget nous laisse une « réserve » de 120 000 €. Sur l'année 2025/2026 il nous faudra prendre en compte :

- Le projet de Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)
- La rénovation de notre parc locatif
- Le projet « village d'avenir » ; rénovation du clocher & tiers lieu « Parvis
- La relocalisation du distributeur de Pizzas

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** ce projet de budget 2025

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 22h00. Le prochain conseil se réunira le mercredi 22 janvier 2025 à 19h30